

EXTRAIT DE LA NOTICE CONCOURS COMMUNS VOIE A-BCPST 2021

La notice complète du concours doit être **OBLIGATOIREMENT lue**

disponible sur le site du SCAV : www.concours-agro-veto.net rubrique « Espace CONCOURS – A BCPST – Se préparer »

Date d'inscription : du jeudi **10 décembre 2020** au mardi **12 janvier 2021** à 17h00 sur :

www.concours-agro-veto.net rubrique « Espace CONCOURS – A BCPST – S'inscrire »

Aucune inscription ne sera acceptée après le mardi 12 janvier 2021 à 17h00

CONSTITUTION DU DOSSIER :

Les candidats doivent impérativement s'inscrire en ligne et déposer sur le site des copies numériques des documents demandés

Toutes les pièces justificatives requises devront être téléversées sur le site d'inscription impérativement avant le mardi 19 janvier 2021 à 17h00.

- Une photocopie **recto-verso** de la **carte nationale d'identité ou du passeport** en cours de validité (valable jusqu'à fin juillet 2021)
- Attestation JDC (journée défense et citoyenneté)
- Candidats boursiers : fournir la copie recto-verso de l'original de la décision nominative d'attribution définitive de bourse au titre de l'année 2020-2021.
- Candidats pupilles de l'Etat ou de la Nation : Extrait d'acte de naissance portant soit la mention « pupille de l'Etat » soit la mention « pupille de la Nation »
- La ou les attestation(s) sur l'honneur complétée(s) et signée(s)

Aucune candidature ne sera retenue si elle n'a pas fait l'objet d'une inscription sur le site internet.

Le paiement des frais de dossier devra s'effectuer **entre le mardi 12 janvier 2021 à 17h01 et le mardi 19 janvier 2021 à 17h00.**

DEMANDES D'AMENAGEMENT D'EPREUVES : le dossier de demande d'aménagement d'épreuves doit être envoyé au Service des Concours Agronomiques et Vétérinaires au plus tard **le mardi 19 janvier 2021 (cachet de la poste faisant foi).**

Épreuves d'admissibilité

Du mardi 27 avril au vendredi 30 avril 2021

DATES	DUREES	HORAIRES LOCALES	EPREUVES	COEFFICIENTS					
				A BIO	A ENV	A PC BIO	POLYTECH A BIO	X BIO	ENSTIB
Mardi 27 avril 2021	3h00	7h30 à 10h30	Biologie, épreuve de synthèse	4	5	2	4	4	2
	3h30	12h30 à 16h	Modélisation mathématique et informatique	4	3	4	4	4	2
Mercredi 28 avril 2021	3h00	7h30 à 10h30	Physique-chimie, résolution de problème	4	4	4	3	4	1
	2h30	12h00 à 14h30	Méthodes de calcul et raisonnement	4	3	4		8	2
	2h00	15h15 à 17h15	Langue vivante facultative	*	*	*			
Jeudi 29 avril 2021	4h00	7h30 à 11h30	SVT, épreuve sur support de documents	4	5	2		4	2
	3h00	13h00 à 16h00	Composition de Français	4	5	4	3	4	2
Vendredi 30 avril 2021	3h00	7h30 à 10h30	Physique-Chimie, analyse de documents scientifiques	4	4	4			1
	2h00	12h30 à 14h30	Langue vivante obligatoire : Anglais	+3 à l'admission	+2 à l'admission	+3 à l'admission	2	4	2

* Points au-dessus de la moyenne sur 20 à l'admission

Chaque candidat devra télécharger sa **convocation individuelle** aux épreuves écrites sur le site : <http://www.concours-agro-veto.net>, rubrique « Espace CONCOURS – A BCPST – Admissibilité », en principe à partir du **vendredi 9 avril 2021**.

Épreuves d'admission

Du **mercredi 16 juin 2021** au **vendredi 09 juillet 2021**

ÉPREUVES	Temps de préparation	Durée de l'interrogation	Coefficients			
			A BIO	A ENV	A PC BIO	POLYTECH A BIO
Epreuve pratique de Biologie	-	3 heures	3	4	2	
Oral de Biologie	30 minutes	30 minutes	3	4		
Mathématiques pratiques et Informatique	30 minutes	40 minutes	4	2	4	
Physique-Chimie, argumentation et échange	15 minutes	30 minutes	3	3	4	
Physique-Chimie, activité expérimentale	-	3 heures	3	3	4	
Oral de Géographie	45 minutes	30 minutes	3	2		
Travaux d'initiative personnelle encadrés (TIPE)	-	30 minutes	4	4	4	4
Langue vivante obligatoire : Anglais	30 minutes	30 minutes	3	3	3	

Pour les concours X BIO, ENSTIB se reporter aux sites concernés (voir notice).

Chaque candidat devra télécharger sa **convocation individuelle** aux épreuves orales sur le site : <http://www.concours-agro-veto.net>, rubrique « Espace CONCOURS – A BCPST – Admission », **au plus tard le vendredi 04 juin 2021**.

Important : Envoi du dossier TIPE au plus tard le **mercredi 02 juin 2021** (cachet de la poste faisant foi).
Dépôt du dossier TIPE sur le site du SCEI entre le **vendredi 28 mai** et le **mercredi 02 juin minuit** dernier délai.
www.scei-concours.fr

PUBLICATIONS DES RESULTATS :

Résultats d'admissibilité : vendredi 28 mai 2021
Résultats d'admission : jeudi 22 juillet 2021

DEMANDE DE VERIFICATION DE NOTES :

Admissibilité : jusqu'au dimanche 30 mai 2021 inclus

Admission : jusqu'au jeudi 15 juillet 2021 inclus (sur la base du bulletin de notes provisoire délivré avant le jury d'admission).

Par mail à concours-abcpst@concours-agro-veto.net

COMMUNICATION DES COPIES : jusqu'au mardi 31 août 2021

Par demande écrite par le biais du formulaire (Annexe IV de la notice), à envoyer par courrier au service des concours agronomiques et vétérinaires.

FORMULATION DES VŒUX : du lundi 1^{er} février 2021 au le vendredi 23 juillet 2021 à 12h00.

PROPOSITIONS D'AFFECTATION :

La **1^{ère} proposition d'intégration** dans une école pourra être consultée sur le site www.concours-agro-veto.net, « Espace CONCOURS – A BCPST – Vœux et Affectations », en principe le **lundi 26 juillet 2021**.